

# L'union fait la CUC

▶ Laurent Devin présente ses vœux et émet un souhait: un arrondissement du Centre

▶ Laurent Devin a présenté ses vœux pour la nouvelle année à la maison des Associations de La Louvière. L'occasion pour le président de la CUC de dresser un bilan et de fixer des objectifs pour la région du Centre.

Une fois plus, le Binchois a fait toute la démonstration de sa volonté de fédérer les forces vives, au-delà des clivages. "L'année passée, nous avons mis

en place un Conseil économique et social", rappelle Laurent Devin. "Pour ce faire, nous avons réuni les différents partis mais aussi les différents syndicats et enfin des représentants du patronat pour travailler ensemble. Car le défi de l'emploi dans la région est de taille. Nous ne pouvons le relever que si nous réunissons les efforts."

Rassembler pour faire entendre une seule voix, c'est le leit-

motiv du président de la CUC. De cette manière, Laurent Devin espère situer la région du Centre sur les cartes. "Il faut bien l'avouer, en dehors des gens qui y vivent, personne ne connaît la région du Centre", souligne le président.

LAURENT DEVIN entend donc poursuivre les efforts pour affirmer l'identité de la région. Une démarche qui passe notamment par un nouveau logo et un site Internet. Mais pas seulement... "Quand on marche ensemble, on obtient des victoires. Nous en avons déjà remporté une sur le dossier des bassins de vie. La prochaine étape concerne le tourisme. Nous voulons une

maison du tourisme pour la région du Centre. Et puis, il y a le Graal. C'est un arrondissement du Centre." Cet objectif ultime du président a déjà été évoqué à plusieurs reprises, depuis de nombreuses années, sans aboutir. Mais un récent arrêt de la Cour constitutionnelle sur le nombre de députés par arrondissement ouvre à nouveau la voie à un remaniement des circonscriptions.

Car Thuin n'a que trois élus. Il en faudrait quatre. "Il y a plusieurs possibilités. Tout d'abord, ajouter un député à la fédération de Thuin. Ça paraît simple mais ça ne l'est pas sur le plan juridique. On peut également adosser la fédération de Thuin à Charle-

roi. Ou alors, verser tout cet arrondissement vers Soignies ou Mons. Il y a également la possibilité de découper Thuin. Enfin, il y a l'option que je préfère: créer un arrondissement du Centre. Ça peut sembler compliqué car on touche de la sorte à plusieurs arrondissements. Thuin n'existerait plus, Charleroi perdrait un peu et la Wallonie picarde gagnerait quelques communes. J'espère que nous pourrions être 13 bourgmestres de la CUC à défendre ce projet. Si nous sommes moins nombreux, tant pis. Nous irons quand même. L'objectif est de déposer le meilleur dossier possible. C'est ce que nous pouvons faire de mieux pour notre région."

G. La.